

SOCIETE DE GESTION 123Venture 41, boulevard des Capucines 75002 PARIS N° d'agrément : GP 01 – 021	 Nom du cabinet : _____	DEPOSITAIRE BANQUE DE NEUFLIZE 3, avenue Hoche 75008 PARIS
---	---	---

FCPI 123MultiNova Europe

FONDS COMMUN DE PLACEMENT DANS L'INNOVATION (FCPI)
 ARTICLE L.214-41 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER – AGREMENT AMF DU 30 JUILLET 2004

Bulletin de Souscription

Je soussigné(e), Monsieur Madame Mademoiselle Monsieur et Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ A : _____ Dept : ____ Nationalité : _____

Adresse-n° et rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Déclare avoir reçu la notice d'information et pris connaissance du règlement relatif au Fonds Commun de Placement dans l'Innovation 123MultiNova Europe, déclare adhérer au fonds et à son règlement, et s'engage irrévocablement à souscrire à :

_____ Parts A d'une valeur nominale de 500 euros :	Droits d'entrée : 5 %	Montant total de la souscription (I) + (II)
Soit _____ € (I)	Soit _____ € (II)	Soit _____ €
Les parts A sont réparties comme suit		
« Compartiment Dynamique » _____ Parts A'	« Compartiment Equilibre » _____ Parts A''	Attention : il est impératif de remplir la répartition ci-contre entre les compartiments « Dynamique » et « Equilibre » et de faire figurer un nombre entier de parts A' et A''.

Partie Règlement

Je joins un chèque à l'ordre de VEGA FINANCE, pour un montant total de (*somme à écrire en toutes lettres*) : _____ €

Partie Livraison des titres

Je souhaite que les parts A' et A'' correspondantes soient transférées en faveur de mon compte-titres ouvert auprès de VEGA FINANCE dont voici les coordonnées bancaires :

Code banque : 19953 Code Guichet : 00001 Numéro de compte : _____ Clé rib : _____

Attention : joindre impérativement dans ce cas un Relevé d'Identité Bancaire

La propriété des parts est constatée par l'inscription dans un registre tenu à cet effet par le Dépositaire . Cette inscription donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale nominative relative à la souscription émise par le Dépositaire et remise au porteur.

Engagements en vue de bénéficier des avantages fiscaux :

Afin de bénéficier des avantages spécifiques aux FCPI, je déclare :

- m'engager à conserver les parts A' et A'' acquises pendant cinq ans au moins conformément aux dispositions de l'article 199 terdecies OA du CGI,
- être fiscalement domicilié en France,
- ne pas détenir, moi-même, mon conjoint, nos ascendants et descendants, ensemble, plus de 10% des parts du fonds à aucun moment, ni plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du fonds.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____	<i>Signature(s) du ou des souscripteur(s) précédée(s) de la mention « Lu et Approuvé »</i>
---	--

L'avantage fiscal attaché à la souscription de parts de FCPI impose que celui-ci investisse au moins 60 % des sommes collectées dans des entreprises éligibles, dans un délai maximal de deux exercices. Dans l'attente de leur investissement, les sommes collectées seront placées en produits monétaires faiblement risqués (dont "OPCVM monétaires euros"; "OPCVM monétaires à vocation internationale" ; billets et bons de trésorerie...).

Le taux d'investissement dans des entreprises éligibles des FCPI créés ces trois dernières années par 123Venture est le suivant :

Année de création	Taux d'investissement* en titres éligibles au 30 juin 2004 (comptes non audités)	Taux d'investissement* en titres éligibles au 31/12/2003 (comptes audités)
2002	FCPI 123MultiNova I : 46,23 %	FCPI 123MultiNova I : 25,90 %
2003	FCPI 123MultiNova II : 9,74 %	FCPI 123MultiNova II : 0,00 %

*Calculé selon la méthode définie à l'article 10 du décret n° 89-623 modifié par le décret n° 2002-1503 du 23 décembre 2002 (hors déduction des frais de gestion)